COTISATION CLUB Saison 2025

Le montant de la cotisation Club pour la saison 2025 est le suivant :

• pour les roulants :

50 € pour le 1er adhérent et 35 € pour le second adhérent de la même famille.

• pour les non roulants : 35 €

Merci d'annoncer votre choix de licence à Alain LHOMME et d'adresser par chèque bancaire ou postal la totalité de votre inscription (Cotisation + Licence) libellé au compte de l'A.S.R.C. à l'adresse suivante :

Mr Alain LHOMME

15, rue Pablo Picasso

Lou Paradou

83 520 Roquebrune sue Argens